

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00767

Numéro SIREN : 482 110 913

Nom ou dénomination : SELLAM IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2021 sous le numéro de dépôt 426

**SELLAM IMMOBILIER**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 300 000 euros**  
**Siège social : 4-5 Place du Temple Neuf**  
**67000 STRASBOURG**  
**482110913 RCS STRASBOURG**

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 30 SEPTEMBRE 2020**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**DEUXIEME DECISION**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 60 085 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 60 085 euros

Pour un montant de 60 085 euros au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 630 736 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices mais rappelle la distribution intervenue le 27 Juin 2019.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts pour un montant de 9 356 euros et qui ont réduit le résultat déficitaire d'autant.

Certifié conforme  
Le Président

**SELLAM IMMOBILIER**  
**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 300 000 euros**  
**Siège social : 4-5 Place du Temple Neuf**  
**67000 STRASBOURG**  
**482110913 RCS STRASBOURG**

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE**

**APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE**  
**CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Le soussigné Meir Jonathan SELLAM, associé unique et président de la société SELLAM IMMOBILIER, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice **de six mois** clos le 31 Décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2019, l'activité agence de la Société n'appelle pas d'observations particulières et est conforme aux objectifs fixés.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 Décembre 2019, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 mais l'entité s'attend à un impact négatif limité sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère de l'épidémie et des mesures mises en place par le gouvernement n'est toutefois pas en capacité d'en évaluer l'impact chiffré définitif.

La Société s'est vue dans le cadre des mesures mises en place par le Gouvernement accorder un Prêt Garanti par l'Etat de 99 550 euros.

### Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

### Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er Janvier 2020 sont de renforcer notre présence sur le marché.

### Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances à l'égard des clients à plus de 30 jours n'est pas significative.

## **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

### Activité des filiales et participations

La situation des filiales et participations est exposée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

Ces informations seront complétées.

### Prises de participation ou prises de contrôle

Au cours de l'exercice écoulé la Société n'a pris de nouvelle participation.

## **RESULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice de **6 mois** clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 191 824 euros contre 398 215 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 2 871 euros contre 84 030 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 104 194 euros contre 84 726 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 82 657 euros contre 215 092 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à - 3 298 euros contre 16 503 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 88 752 euros contre 139 312 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 34 365 euros contre 53 305 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 3 contre 3 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 22 741 euros contre 19 996 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 0 euros contre 176 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 329 411 euros contre 529 348 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -134 716 euros contre - 47 103 euros pour l'exercice précédent.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 18 265 euros contre 1 061 euros pour l'exercice précédent.

Le montant de la perte supportée s'élève à 10 436 euros contre 15 292 euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de 149 294 euros 78 147 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 22 407 euros contre 16 813 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -169 euros contre - 950 euros pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de -37 847 euros contre -35 104 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 se solde par un bénéfice de 60 085 euros contre un bénéfice de 50 967 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 Décembre 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 755 184 euros contre 1 584 771 euros pour l'exercice précédent.

#### Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 60 085 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	60 085 euros
------------------------	--------------

Pour un montant de 60 085 euros au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 630 736 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 960 736 euros.

#### Distributions antérieures de dividendes

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Nous rappelons toutefois la distribution de dividendes à hauteur de 40 000 euros, décidée par la décision du 27 Juin 2019.

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinques du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts pour un montant de 9 356 euros et qui a réduit le résultat déficitaire d'autant.

#### **CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues ou qui se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

## ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

## COMPTES CONSOLIDES

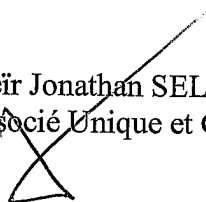
Il est rappelé que l'ensemble constitué par notre Société et les entreprises qu'elle contrôle de manière exclusive ou conjointe, ne dépasse pas, depuis deux exercices consécutifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés, deux des trois critères de définition des petites entreprises de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'aucune de ces sociétés n'appartient à une catégorie mentionnée à l'article L. 123-16-2 du Code de commerce. Il a donc été décidé, en application des dispositions de l'article L. 233-17, 2° du Code de commerce, de ne pas établir de comptes consolidés ni de rapport sur la gestion du groupe.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à STRASBOURG  
Le 12 Septembre 2020

Meïr Jonathan SELLAM  
Associé Unique et Gérant



Désignation de l'entreprise : <b>SAS SELLAM IMMOBILIER</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>6</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>4 Place du Temple Neuf</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>4 8 2 1 1 0 9 1 3 0 0 0 4 3</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>31122019</b>						
		N-1, <b>30062019</b>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	16 676	10 517	6 159	11 241
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	173 940	71 562	102 377	102 111
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	21 520		21 520	21 520
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	1 000		1 000	1 000
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	6 000		6 000	6 000	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>219 136</b>	<b>82 079</b>	<b>137 056</b>	<b>141 871</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	CREANCES	Marchandises	BT	BU				102 934
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 583		1 583	23
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	26 669		26 669	51 688
	DIVERS	Autres créances (3)	BZ	CA	1 582 844	80 000	1 502 844	1 198 448
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	87 032		87 032	87 167	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI				2 640	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	<b>1 698 128</b>	<b>80 000</b>	<b>1 618 128</b>	<b>1 442 900</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif * (VI)		CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	1A	<b>1 917 264</b>	<b>162 079</b>	<b>1 755 184</b>	<b>1 584 771</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété: *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

\* Des applications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033

Désignation de l'entreprise <b>SAS SELLAM IMMOBILIER</b>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....300.000..... )	DA	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH	570 651	519 684
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>60 085</b>	<b>50 967</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	<b>960 736</b>	<b>900 651</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	207 729	260 339
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	339 803	67 199
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	19 123	27 340
	Dettes fiscales et sociales	DY	147 827	233 999
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	79 966	95 244
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	<b>794 449</b>	<b>684 120</b>	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>1 755 184</b>	<b>1 584 771</b>	
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	794 449	684 120	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	207 729	260 339	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SELLAM IMMOBILIER</b>		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	165 000	FB		FC	165 000	330 417
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	26 824	FH		FI	26 824	67 799
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	191 824	FK		FL	191 824	398 215
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		1 186
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	2 161	82 216
	Autres produits (1) (11)					FQ	710	628
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>194 695</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT	102 934	82 000
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	1 260	2 766
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	82 657	215 092
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	(3 298)	16 503
	Salaires et traitements *					FY	88 752	139 312
	Charges sociales (10)					FZ	34 365	53 505
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	22 741	19 996
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		176
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>329 411</b>	<b>529 348</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>(134 716)</b>	<b>(47 103)</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)		GH	18 265	1 061
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)		GI	10 436	15 292
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	4 663	6 678
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	150 000	158 438
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>154 663</b>	<b>165 115</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		80 000
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 368	6 968
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>5 368</b>	<b>86 968</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>149 294</b>	<b>78 147</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>22 407</b>	<b>16 813</b>

Désignation de l'entreprise <b>SAS SELLAM IMMOBILIER</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	169	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	169	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(169)</b>	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	(37 847)	(35 104)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>367 623</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>307 538</b>	
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>60 085</b>	
<b>RENOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	7 996	15 450
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 161	17 216
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13) A5	A2	3 206	6 874
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		35
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 3 206 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
<b>AMENDES</b>	169			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION  
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : **3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 9**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS SELLAM IMMOBILIER**

Néant \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [ (col.1 - col.2) - col.5 (5) ]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

**CADRE B**

**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SELLAM IMMOBILIER</b>								Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>											
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
<b>TOTAL I</b>			5 435		5 082				10 517		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions			PM		PN		PO		PQ		
			PR		PS		PT		PU		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations			QD		QE		QF		QG		
			QH		QI		QJ		QK		
corporelles			QL		QM		QN		QO		
			QP		QR		QS		QT		
<b>TOTAL III</b>			QU		QV		QW		QX		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>			ØN		ØP		ØQ		ØR		
			53 903		17 659				71 562		
			59 338		22 741				82 079		
<b>CADRE B</b>											
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif	
Frais établissements <b>TOTAL I</b>		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5	R6		
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles		Inst. gales, agenc. am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
		Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
<b>TOTAL III</b>		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
<b>CADRE C</b>											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP	SR			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SELLAM IMMOBILIER</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	1 000	UM		UN	1 000			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	6 000	UV		UW	6 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX	26 669		26 669					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO )			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	2 586		2 586				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)			VC	615 629		615 629					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	964 629		964 629					
	Charges constatées d'avance			VS								
	<b>TOTAUX</b>			VT	<b>1 616 513</b>	VU	<b>1 609 513</b>	VV	<b>7 000</b>			
RENVois	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice			VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE							
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	207 729		207 729						
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	19 123		19 123							
Personnel et comptes rattachés		8C	6 982		6 982							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32 635		32 635							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	90 326		90 326						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	13 449		13 449						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 435		4 435						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	339 803		339 803							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	79 966		79 966							
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
<b>TOTAUX</b>		VY	<b>794 449</b>	VZ	<b>794 449</b>							
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	7 405	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SELLAM IMMOBILIER</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122019</b>			
<b>I. REINTEGRATIONS</b>						<b>BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WA <b>60 085</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	9 356	XE <b>11 785</b>	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	2 429		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW <b>169</b>	
	Amendes et pénalités			WJ	169	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7 <b>(37 847)</b>	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
	REGIMES OPTIONNELS ET IMPOSITIONS DIFFERES	Moins-values nettes a long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %									I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									WN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
<b>TOTAL I</b>									WR <b>34 192</b>		
<b>II. DEDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WV	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									WH	
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WP	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	1 500			WW <b>148 500</b>		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									WB	
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *									ZY	
	Majoration d'amortissement *									XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG <b>13 323</b>	
	Dt déd. exc. (art 39 decies A)	YA	Dt déd. exc. (art 39 decies B)	YB	Dt déd. exc. (art 39 decies C)	YC	Dt déd. exc. (art 39 decies D)	YD			
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2		
<b>III. RESULTAT FISCAL</b>									<b>TOTAL II</b>	XH <b>161 823</b>	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice ( I moins II )		XI			
						déficit ( II moins I )			XJ <b>127 631</b>		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL		
<b>RESULTAT FISCAL BENEFICE</b> (ligne XN) ou <b>DEFICIT</b> reportable en avant (ligne XO)								XN	<b>0</b>		
								XO	<b>127 631</b>		

Désignation de l'entreprise <b>SAS SELLAM IMMOBILIER</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DEFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT		5 903
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b> à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
	↓ ligne WI		↓ ligne WU

**CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SELLAM IMMOBILIER</b>										Néant <input type="checkbox"/> *									
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	519 684	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB												
						- Autres réserves	ZD												
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	50 967		Dividendes	ZE													
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF													
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>570 651</b>		Report à nouveau	ZG				570 651									
										<b>TOTAL II</b>		ZH							<b>570 651</b>
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :							
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7			YQ														
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR														
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS														
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT														
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois )	J8			XQ	21 545			41 071										
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU														
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	24 227			72 174										
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV														
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES			ST	36 886			101 847										
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	<b>82 657</b>			<b>215 092</b>										
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 279			411									
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS			ØZ	(4 577)			16 092										
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	<b>(3 298)</b>			<b>16 503</b>											
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	22 808			49 873										
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	14 099			26 930										
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019) *				ØB	136 875													
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS														
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1,32 %			1,38 %										
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP								ZR									
										- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0							
										- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG							
										- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(127 631)	Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL										
				Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC										
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	679 654	Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO										
				Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 8 2 1 1 0 9 1 3 0 0 4 3											

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SAS SELLAM IMMOBILIER**

Néant  \*

**A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
				⑩				⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%		
	⑦	⑧	⑨					
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

( A )

( B )  
(Ventilation par taux)

( C )

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS SELLAM IMMOBILIER**

Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.
- ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*.	

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme A 15 % Ou A 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SELLAM IMMOBILIER</b>					Néant <input type="checkbox"/> *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice <b>①</b>	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année <b>②</b>	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice <b>⑤</b>		
		donnant lieu à complément d'impôt <b>③</b>	ne donnant pas lieu à complément d'impôt <b>④</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>SAS SELLAM IMMOBILIER</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : <b>01072019</b> et clos le : <b>31122019</b>		Durée en nombre de mois <b>6</b>
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectifs moyens du personnel	YP	3
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	191 824
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	2 161
<b>TOTAL 1</b>	OX	<b>193 985</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	710
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	OM	<b>710</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats	ON	3 977
Variation négative des stocks	OQ	102 934
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	55 150
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	OJ	<b>162 060</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>32 635</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	32 635
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	387 970
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	17 753 489
Période de référence	GY	
		GZ
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1  0 <sup>(1)</sup> Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|9

N° SIRET 4|8|2|1|1|0|9|1|3|0|0|0|4|3

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SELLAM IMMOBILIER

ADRESSE ( voie ) 4 Place du Temple Neuf

CODE POSTAL 67000 VILLE STRASBOURG

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
---	----	--	--	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	500
---	----	---	--	----	-----

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ]  
 N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) M Nom patronymique SELLAM Prénom(s) MEIER  
 Nom marital [ ] % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 500  
 Naissance : Date 23101981 N° département 67 Commune STRASBOURG Pays FRANCE  
 Adresse : N° 14 Voie ALLEE R.WAGNER  
 Code postal 67000 Commune STRASBOURG Pays FRANCE

Titre (2) [ ] Nom patronymique [ ] Prénom(s) [ ]  
 Nom marital [ ] % de détention [ ] Nb de parts ou actions [ ]  
 Naissance : Date [ ] N° département [ ] Commune [ ] Pays [ ]  
 Adresse : N° [ ] Voie [ ]  
 Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|9

N° SIRET 4|8|2|1|1|0|9|1|3|0|0|0|4|3

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SELLAM IMMOBILIER

ADRESSE ( voie ) 4 Place du Temple Neuf

CODE POSTAL 67000 VILLE STRASBOURG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

## Etats financiers au 31/12/2019

**ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 755 184 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 367 623 euros et un total charges de 307 538 euros, dégageant ainsi un résultat de 60 085 euros.

L'exercice considéré débute le 01/07/2019 et finit le 31/12/2019.  
Il a une durée de 6 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement n'est toutefois pas en capacité d'en évaluer l'impact chiffré éventuel. La Direction à la date d'arrêté des comptes n'a pas connaissance d'incertitudes significative qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.**

La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur en particulier pour les comptes d'actifs.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Intégration fiscale

La SELLAM IMMOBILIER SAS est la société mère d'un groupe ayant opté avec effet au 1er Juillet 2016, pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale codifiée aux articles 223 A à U du CGI.

La Société SELLAM IMMOBILIER SAS détient directement ou indirectement par application de l'article 46 quater-0ZF de l'annexe III au CGI :

100,00 % du capital de la Société EURL IMMOBILIERE DU TEMPLE

### 1) Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est constitué des sociétés suivantes :

- SELLAM IMMOBILIER SAS
- EURL IMMOBILIERE DU TEMPLE

### 2) Modalité de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe :

La filiale verse à la Société SELLAM IMMOBILIER à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe, et quel que soit le montant de l'impôt effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus value à long terme de l'exercice comme si elle était imposée séparément.

Toutefois, pour la détermination de sa contribution d'impôts telle que définie à l'alinéa ci dessus, la filiale n'est pas autorisée à tenir compte des déficits et moins values à long terme antérieurs qu'elle aurait pu dégager depuis son entrée dans le périmètre d'intégration formé par la Société SELLAM IMMOBILIER.

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.a.p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	16 676					16 676
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>16 676</b>					<b>16 676</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	112 211		16 828			129 039
Matériel de transport	1 710					1 710
Matériel de bureau, mobilier	42 093		1 098			43 191
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>156 014</b>		<b>17 926</b>			<b>173 940</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	22 520					22 520
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	6 000					6 000
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>28 520</b>					<b>28 520</b>
<b>TOTAL</b>	<b>201 210</b>		<b>17 926</b>			<b>219 136</b>

ANNEXE - Elément 3

# Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	5 435	5 082		10 517
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 435</b>	<b>5 082</b>		<b>10 517</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	25 040	11 649		36 689
	Matériel de transport	616	570		1 186
	Matériel de bureau, mobilier	28 247	5 441		33 688
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>53 903</b>	<b>17 659</b>		<b>71 562</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>59 338</b>	<b>22 741</b>		<b>82 079</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## ANNEXE - Elément 4

## Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
Autres	80 000			80 000	
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>80 000</b>			<b>80 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>80 000</b>			<b>80 000</b>

Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	1 000		1 000
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 000		6 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	26 669	26 669	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 586	2 586	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	615 629	615 629	
	Débiteurs divers	964 629	964 629	
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 616 513</b>	<b>1 609 513</b>	<b>7 000</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	207 729	207 729		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	19 123	19 123		
	Personnel et comptes rattachés	6 982	6 982		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 635	32 635		
	Impôts sur les bénéfices	90 326	90 326		
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 449	13 449		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 435	4 435		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	339 803	339 803		
Autres dettes	79 966	79 966			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>794 449</b>	<b>794 449</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		7 405			

ANNEXE - Elément 6.11

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>13 339</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b> <i>BANQUE - INTERETS COURUS</i>	1 129	<b>1 129</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	6 308	<b>6 308</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>CONGES PAYES</i> <i>CS SUR CONGES PAYES</i>	4 291 1 611	<b>5 903</b>

## ANNEXE - Elément 6.13

## Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2019
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

## ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>				
Du capital social début exercice		500,00	600,0000	300 000,00
Emises pendant l'exercice			0,0000	
Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>500,00</b>	<b>600,0000</b>	<b>300 000,00</b>

ANNEXE - Elément 15

# Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Capitaux  
propresQuote-part  
détenue en  
pourcentageRésultat  
du dernier  
exercice clos

## A. Renseignements détaillés

### 1. Filiales (Plus de 50 %)

IMMOBILIERE DU TEMPLE

1 977 846

100,00

561 646

### 2. Participations (10 à 50 %)

FONCIERE JS

263 717

10,00

(5 360)

SNC STRASBOURG ET ENVIRON

(52 082)

20,00

(52 182)

FINANCIERE JONEL

43 090

50,00

7 642

SNC SHA

(17 099)

25,00

(17 558)

## B. Renseignements globaux

### 1. Filiales non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

### 2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***  
***SUR LES COMPTES ANNUELS***

*Exercice clos le 31 décembre 2019*

---

**SELLAM IMMOBILIER**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 euros**

Siège social : 4-5 place du Temple Neuf  
67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG 482 110 913

---

**FIDUCIAIRE DU BAS-RHIN SARL**

204, avenue de Colmar  
67100 STRASBOURG

Société de commissariat aux comptes  
Membre de la compagnie régionale de Colmar

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
*Exercice clos le 31 décembre 2019*

A l'associé unique,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SELLAM IMMOBILIER S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement du rapport de gestion constitue une violation des dispositions de l'article L.232-157 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 22 septembre 2020

---

**FIDUCIAIRE DU BAS-RHIN SARL**

Thierry MAETZ

Commissaire aux Comptes  
*Membre de la Compagnie Régionale de Colmar*

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			30/06/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	16 676	10 517	6 159	11 241
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	173 940	71 562	102 377	102 111
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	21 520		21 520	21 520	
Créances rattachées à des participations	1 000		1 000	1 000	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 000		6 000	6 000	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>219 136</b>	<b>82 079</b>	<b>137 056</b>	<b>141 871</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				102 934
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 583		1 583	23
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients et comptes rattachés	26 669		26 669	51 688	
Autres créances	1 585 686	80 000	1 505 686	1 198 448	
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	87 032		87 032	87 167	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				2 640
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 700 970</b>	<b>80 000</b>	<b>1 620 970</b>	<b>1 442 900</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>1 920 106</b>	<b>162 079</b>	<b>1 758 026</b>	<b>1 584 771</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

société de commissariat  
**FIDUCIAIRE**  
 du BAS-RHIN  
 Sàrl  
 aux comptes

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

30/06/2019

		31/12/2019	30/06/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	300 000	300 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	30 000	30 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	570 651	519 684	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>60 085</b>	<b>50 967</b>	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>960 736</b>	<b>900 651</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
DETTES (1)	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	207 729	260 339
	Emprunts et dettes financières divers	339 803	67 199
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 123	27 340
	Dettes fiscales et sociales	150 669	233 999
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	79 966	95 244	
Produits constatés d'avance (1)			
<b>Total des dettes</b>		<b>797 291</b>	<b>684 120</b>
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 758 026</b>	<b>1 584 771</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		60 085,01	50 966,94
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		797 291	684 120
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		207 729	260 339

société de commissariat  
**FIDUCIAIRE**  
 du **BAS-RHIN**  
**Sàrl**  
 aux comptes

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

30/06/2019

		France	Exportation	6 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises	165 000		165 000	330 417
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	26 824		26 824	67 799
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>191 824</b>		<b>191 824</b>	<b>398 215</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				1 186
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			2 161	82 216	
Autres produits			710	628	
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>194 695</b>	<b>482 245</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock			102 934	82 000
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 260	2 766
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			82 657	215 092
	Impôts, taxes et versements assimilés			(3 298)	16 503
	Salaires et traitements			88 752	139 312
	Charges sociales du personnel			31 159	46 631
	Cotisations personnelles de l'exploitant			3 206	6 874
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			22 741	19 996
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges				176	
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>329 411</b>	<b>529 348</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>(134 716)</b>	<b>(47 103)</b>

société de commissariat  
**FIDUCIAIRE**  
 du **BAS-RHIN**  
**Sàrl**  
 aux comptes

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2019

30/06/2019

RESULTAT D'EXPLOITATION		(134 716)	(47 103)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	18 265	1 061
	Perte supportée ou bénéfice transféré	10 436	15 292
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	4 663	6 678
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	150 000	158 438
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		154 663	165 115
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		80 000
	Intérêts et charges assimilées (4)	5 368	6 968
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		5 368	86 968
RESULTAT FINANCIER		149 294	78 147
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		22 407	16 813
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	169	950
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		169	950
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(169)	(950)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(37 847)	(35 104)
TOTAL DES PRODUITS		367 623	648 421
TOTAL DES CHARGES		307 538	597 454
RESULTAT DE L'EXERCICE		60 085	50 967

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
 (3) dont produits concernant les entreprises liées  
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

société de commissariat  
**FIDUCIAIRE**  
 du BAS-RHIN  
 Sarl  
 aux comptes

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 758 026** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **367 623** euros et un total **charges** de **307 538** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **60 085** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **6** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement n'est toutefois pas en capacité d'en évaluer l'impact chiffré éventuel. La Direction à la date d'arrêté des comptes n'a pas connaissance d'incertitudes significative qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur en particulier pour les comptes d'actifs.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

société de commissariat  
FIDUCIAIRE  
du BAS-RHIN  
Sàrl  
aux comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

société de commissariat  
FIDUCIAIRE  
du BAS-RHIN  
Sàrl  
aux comptes

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Intégration fiscale

La SELLAM IMMOBILIER SAS est la société mère d'un groupe ayant opté avec effet au 1er Juillet 2016, pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale codifiée aux articles 223 A à U du CGI.

La Société SELLAM IMMOBILIER SAS détient directement ou indirectement par application de l'article 46 quater-0ZF de l'annexe III au CGI :

100,00 % du capital de la Société EURL IMMOBILIERE DU TEMPLE

### 1) Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est constitué des sociétés suivantes :

- SELLAM IMMOBILIER SAS
- EURL IMMOBILIERE DU TEMPLE

### 2) Modalité de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe :

La filiale verse à la Société SELLAM IMMOBILIER à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe , et quel que soit le montant de l'impôt effectif dudit impôt , une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus value à long terme de l'exercice comme si elle était imposée séparément.

Toutefois, pour la détermination de sa contribution d'impôts telle que définie à l'alinéa ci dessus, la filiale n'est pas autorisée à tenir compte des déficits et moins values à long terme antérieurs qu'elle aurait pu dégager depuis son entrée dans le périmètre d'intégration formé par la Société SELLAM IMMOBILIER .



ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	16 676					16 676
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>16 676</b>					<b>16 676</b>

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	112 211		16 828			129 039
	Matériel de transport	1 710					1 710
	Matériel de bureau, mobilier	42 093		1 098			43 191
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>156 014</b>		<b>17 926</b>			<b>173 940</b>

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	22 520					22 520
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	6 000					6 000
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>28 520</b>					<b>28 520</b>

<b>TOTAL</b>	<b>201 210</b>		<b>17 926</b>			<b>219 136</b>
--------------	----------------	--	---------------	--	--	----------------

société de commissaires  
**FIDUCIAIRE**  
 du **BAS-RHIN**  
**Sàrl**  
 aux comptes

ANNEXE - Elément 3

# Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements débit d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	5 435	5 082		10 517
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 435</b>	<b>5 082</b>		<b>10 517</b>
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	25 040	11 649		36 689
	Matériel de transport	616	570		1 186
	Matériel de bureau, mobilier	28 247	5 441		33 688
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>53 903</b>	<b>17 659</b>		<b>71 562</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>59 338</b>	<b>22 741</b>		<b>82 079</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortiss- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

Société de commissariat  
**FIDUCIAIRE**  
 du BAS-RHIN  
 Sarl  
 aux comptes

ANNEXE - Elément 4

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	80 000			80 000
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>80 000</b>			<b>80 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>80 000</b>			<b>80 000</b>

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

société de commissariat  
**FIDUCIAIRE**  
 du BAS-RHIN  
 Sàrl  
 aux comptes

ANNEXE - Elément 5

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	1 000		1 000
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	6 000		6 000
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	26 669	26 669	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	2 586	2 586	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	615 629	615 629	
	Débiteurs divers	967 471	967 471	
	Charges constatées d'avances			
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>1 619 355</b>	<b>1 612 355</b>	<b>7 000</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	207 729	207 729		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	19 123	19 123		
	Personnel et comptes rattachés	6 982	6 982		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 635	32 635		
	Impôts sur les bénéfices	93 168	93 168		
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 449	13 449		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 435	4 435		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	339 803	339 803		
	Autres dettes	79 966	79 966		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>797 291</b>	<b>797 291</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	7 405				

Société de commissariat  
**FIDUCIAIRE**  
 du **BAS-RHIN**  
 Sarl  
 aux comptes

ANNEXE - Elément 6.11

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>13 339</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b> <i>BANQUE - INTERETS COURUS</i>	<i>1 129</i>	<b>1 129</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	<i>6 308</i>	<b>6 308</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>CONGES PAYES</i> <i>CS SUR CONGES PAYES</i>	<i>4 291</i> <i>1 611</i>	<b>5 903</b>

société de commissariat  
**FIDUCIAIRE**  
**du BAS-RHIN**  
Sàrl  
aux comptes

ANNEXE - Elément 6.13

## Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2019
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

	31/12/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	500,00	600,0000	300 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>500,00</b>	<b>600,0000</b>	<b>300 000,00</b>

société de commissariat  
**FIDUCIAIRE**  
 du **BAS-RHIN**  
 Sàrl  
 aux comptes

ANNEXE - Elément 15

## Filiales et participations

Etat exprimé en euros	31/12/2019	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. Renseignements détaillés</b>				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
IMMOBILIERE DU TEMPLE		1 977 846	100,00	561 646
2. Participations (10 à 50 %)				
FONCIERE JS		263 717	10,00	(5 360)
SNC STRASBOURG ET ENVIRON		(52 082)	20,00	(52 182)
FINANCIERE JONEL		43 090	50,00	7 642
SNC SHA		(17 099)	25,00	(17 558)
<b>B. Renseignements globaux</b>				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

société de commissariat  
**FIDUCIAIRE**  
**du BAS-RHIN**  
**Sàrl**  
 aux comptes